

## **Douze lettres inédites de Marguerite de Valois à ses ami-e-s**

*Paru dans Nouvelle Revue du XVI<sup>e</sup> siècle, 14/2, 1996 (version légèrement différente)*

À considérer le nombre d'études biographiques qui ont été écrites sur la première épouse d'Henri IV (une trentaine à ce jour, dont une bonne quinzaine pour le seul XX<sup>e</sup> siècle), on pourrait penser que l'on sait tout d'elle. On pourrait croire également, à observer la longue bibliographie de ses écrits, ou plus exactement la quantité d'érudits qui se sont faits leurs éditeurs, que tous ont été publiés. Il n'en est rien. Le personnage, très marqué dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle par une réputation haute en couleur, est devenu au XIX<sup>e</sup> l'objet d'un véritable mythe<sup>1</sup>, et cette dérive a autorisé jusqu'à nos jours les historiens les plus sérieux non seulement à reconduire sur la dernière reine de Navarre les fantaisies les plus invraisemblables, mais à travailler sur ses œuvres avec une étrange désinvolture.

Le plus souvent en effet, ses éditeurs se sont contentés de redonner les textes déjà connus – les *Mémoires*, célèbrissimes depuis leur première édition (1628), et le court *Mémoire justificatif pour Henri de Bourbon* identifié au XVIII<sup>e</sup> siècle comme son œuvre. Et quand ils se sont attaqués aux inédits, essentiellement représentés par une volumineuse correspondance, ils l'ont généralement fait avec fort peu de sérieux. Ainsi, la première des deux grosses livraisons des lettres de la reine (1838) fut donnée sans autre appareil critique qu'une introduction de quinze lignes et deux notes fantaisistes, de grossières erreurs pour certaines datations (la naissance de Louis XIII antidatée d'un an) et un choix de lettres non motivé. Quant à la seconde livraison, celle de François Guessard (1842), elle disait présenter trente-huit pièces inédites alors que l'ouvrage en comportait quatre-vingt...

Aussi n'est-il pas surprenant qu'une bonne partie des études à réaliser sur la vie et l'œuvre de Marguerite de Valois demeure toujours sur l'agenda, même si de grosses lacunes ont été comblées depuis quelques années. Une dizaine de ses poésies ont ainsi été retrouvées récemment<sup>2</sup>. Mais c'est avant tout dans la correspondance de la reine que se trouve le plus gros lot d'inédits, puisque le recensement, en cours<sup>3</sup>, fait apparaître plus de cent cinquante lettres inconnues. Parmi celles-ci se trouve un petit nombre de missives à caractère essentiellement amical, qui viennent compléter heureusement les seules de ce type que nous connaissions d'elle jusqu'ici (les dix-sept lettres à la duchesse d'Uzès, publiées par Guessard en 1842). Ce sont elles, pour la plupart adressées à des personnalités de premier plan de la scène politique et/ou culturelle des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, qui font l'objet de cette publication. Les sept premières sont adressées à des femmes, et leur rédaction s'étale de 1578 à 1583. Les cinq dernières ont pour destinataires des hommes, et elles datent de l'année 1614. Presque toutes sont de la main de la reine.

---

<sup>1</sup>. Voir É. Viennot, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot, 1993.

<sup>2</sup>. Voir É. Viennot, « Les poésies de Marguerite de Valois », *XVII<sup>e</sup> Siècle* 183, avril-juin 1994.

<sup>3</sup>. Une édition critique des *Œuvres complètes* est en préparation chez Champion.

L'orthographe des manuscrits est respectée à l'exception des j et des v qui sont ici restitués, et des [e] tonique finaux qui sont accentués selon l'usage moderne<sup>4</sup> ; les majuscules et la ponctuation, le plus souvent inexistantes, suivent également ce dernier.

### **Lettre à Claude-Catherine de Clermont-Dampierre, maréchale, puis duchesse de Retz (1543-1603)**

Un peu plus âgée que Marguerite, Claude-Catherine de Clermont-Dampierre l'a côtoyée dès l'enfance. Comme la reine le rappelle à Brantôme, cousin de la maréchale<sup>5</sup>, dans la dédicace de ses *Mémoires*, elle avait vécu la première guerre de religion « à Amboise, où toutes les dames de ce pais-là se retirèrent avec nous, mesme vostre tante madame de Dampierre, qui me prist lors en amitié, qu'elle m'a continuée jusques à sa mort, et vostre cousine madame la duchesse de Raiz, qui sceut en ce lieu la grace que la fortune luy avoit faite de la delivrer à la bataille de Dreux d'un fascheux, son premier mary, monsieur d'Annebaut, qui estoit indigne de posseder un subject si divin et parfait. » (7) Devenue veuve, donc, la baronne de Retz épouse en 1565 Albert de Gondi, un proche de Catherine, lui apportant une terre qui sera bientôt érigée en duché. C'est une grande érudite célébrée par tous les poètes parisiens pour sa vivacité d'esprit et l'ampleur de ses connaissances ; il faut dire que son premier époux, bègue et ombrageux, lui avait imposé une vie de recluse, qu'elle avait agrémentée par les études, notamment celle du latin et du grec.

Au début des années 1570, auréolée du titre de maréchale que son mari vient de gagner, elle ouvre à Paris, près du Louvre, dans l'ancien Hôtel de Dampierre<sup>6</sup>, un salon littéraire, le « salon vert » – l'un des premiers du genre. Elle y officie entourée de huit de ses amies, formant ainsi un groupe de neuf « muses » ou « nymphes », dont le plus beau fleuron est constitué de Marguerite, de la duchesse de Nevers et d'elle-même, chacune étant célébrée par les poètes et les amis sous des noms empruntés de préférence à l'Antiquité, ainsi que le rapportent plusieurs poèmes consignés dans son *Album*<sup>7</sup>. Ainsi, la maîtresse des lieux est Dictynne ou Pasithée, tandis qu'Henriette de Nevers est Pistère, et que Marguerite a reçu les noms de Callipante et d'Erye (ou Eryce)<sup>8</sup>.

Il existe peu de témoignages directs de l'amitié entre Marguerite et la maréchale. Elle ne l'évoque qu'une fois dans ses *Mémoires*, juste à la suite de la courte citation donnée plus haut : « Je parle icy, précise-t-elle à l'intention de Brantôme, du principe de l'amitié de vostre tante envers moy, non de vostre cousine, bien que depuis nous en ayons eu une si parfaite, qu'elle dure encore et durera tousjours » (8) – ce qui atteste qu'au moment où elle rédigeait les premières pages de ses souvenirs (vers 1594), les deux femmes étaient toujours très liées. Elle l'évoque également dans sa correspondance avec la duchesse d'Uzès, comme lorsqu'elle supplie cette dernière « de

---

<sup>4</sup>. Marguerite, qui possède un système orthographique très sûr, vraisemblablement influencé par les « réformateurs » partisans de la simplification graphique du XVI<sup>e</sup> siècle, n'a pas recours aux accents et utilise systématiquement le i et le u.

<sup>5</sup>. La mère de Claude-Catherine, Jeanne de Vivonne (Mme de Dampierre), était la sœur d'Anne de Vivonne, mère de Brantôme ; elle avait épousé Claude de Clermont. Le mariage de Claude-Catherine avec Albert de Gondi constituait un 'déclassement' pour elle, et une ascension pour lui – figure fréquente où chacun trouve des avantages ; la comtesse (comme la duchesse de Nevers et Marguerite, qui étaient dans le même cas) devait notamment rester sur le devant de la scène durant toute sa vie d'épouse.

<sup>6</sup>. L'Hôtel, qui se dressait à l'intersection des actuelles rues de Castiglione et du Faubourg Saint-Honoré, n'existe plus.

<sup>7</sup>. *Album de la maréchale de Retz*, BN, ms fr. 25455.

<sup>8</sup>. Voir l'étude de Jacques Lavaud, *Un Poète de cour au temps des derniers Valois, Philippe Desportes, 1546-1606*, Paris, Droz, 1936, pp. 88 et suiv.

tesmoingner à madame de Nevers, et à madame la mareschale de Rais combien je les aime et combien de fois vous m'en avez ouï parler et les souhaiter » (204-205). C'est de cette même époque que date la lettre suivante, insérée justement dans les papiers de sa vieille amie, après avoir transité, sans doute, par son courrier. Ce mode d'acheminement devait être chose courante, comme le laisse entendre cet autre passage d'une lettre adressée à « sa Sibille » dans une période difficile du séjour à Nérac : « Je n'escris point à madame de Nevers ni à madame la mareschale de Res ; car il me semble qu'il seroit mal à propos de mesler leur subject parmi les affaires d'Estat. » (210)

La lettre a été laissée de côté par les érudits qui ont vu le volume, mais qui n'ont pas compris à qui elle était destinée. Le chiffre dessiné en suscription désigne cependant la maréchale, de même que le post-scriptum, qui évoque sa mère.

[Monogramme<sup>9</sup>]

Jai su par la sage Felisie<sup>10</sup> tant de bons ofises desquels vous maves nouvelemant obligée que, sil restoit an mon ame quelque afection qui ne fut antieremant disposée a vous servir, croies que vous laries [*l'auriez*] pour james aquises<sup>11</sup>. Mes je vous suis, et vous le saves, de si longtans desdié que je ne vous puis oferir sur moy neule puisanse nouvelle. Disposez donc de cele que vous i aves, faisant estast que je suis toute a vous. Mes, an me posedant, vous posedes une chose si miserable qui ne si peut rien estimer de bon que la voulonté que jai donorer et aimer celes qui, de leur amitié, mont voulue randre digne. Escuses moi si je ne respons particulieremant a ce que maves escrit, ancore que je nan aie que trop de suget. Si de bouche je vous pouvois descharger [*décharger*] mon ceur, je fierois a vostre discretion ce que je ne puis fier au papier, qui ne me servira pour ce coup que de vous asurer de linmuable resolution ou je [s]uis de vous estimer, esmer et servir esternelemant.

[Monogramme<sup>12</sup>]

Je vous suplie que madame de Danpiesre se veulle souvenir de moi comme de cele de toutes ses amies qui dessire le plus la servir.

À propos de ces courriers qui transitent par une tierce personne, et du monogramme de Claude-Catherine, rappelons cette autre lettre de Marguerite, adressée à Jacques de La Fin durant ces mêmes années : « Je vous anvoie deux lettres ou il i a des chiffres desus : cele ou il i a des KK<sup>13</sup>, cest pour votre ansiene mestresse, et lautre pour madame de Nevers ; et cele ou il i a « ma sibille », cest pour madame dUses<sup>14</sup>. » L'éditeur de cette lettre, Cohendy, avait laissé le mystère en l'état, mais celui-ci n'est guère difficile à percer : on retrouve là les trois femmes auxquelles Marguerite était le plus liée ; l'allusion corrobore en outre le bruit selon lequel La Fin, l'un des pivôts du complot des Malcontents, avait « servi » la maréchale – bruit dont L'Estoile s'était fait l'écho en août 1574, mais dont ni Lavaud ni Dumoulin ne soufflent mot<sup>15</sup>.

---

<sup>9</sup>. Le monogramme est fait de deux K, dont le premier est à l'envers et dessiné à partir de la barre verticale du second. Marguerite le reprend en partie dans son propre monogramme.

<sup>10</sup>. La « sage Félicie », pareillement évoquée dans une lettre à la duchesse d'Uzès (200), faisait partie de l'entourage de celle-ci.

<sup>11</sup>. Marguerite avait d'abord écrit *les aries*, d'où le s.

<sup>12</sup>. Le monogramme est ici barré horizontalement, tandis que deux K majuscules, un dans le bon sens à droite et un dans le sens inverse à gauche, se dessinent à partir des jambages verticaux du M. Une fermesse encadre le tout. La lettre est autographe (Paris, BN, ms fr. 3387, f° 61).

<sup>13</sup>. Le premier est toujours inversé, et dessiné à partir de la barre verticale du second.

<sup>14</sup>. Publiée par Michel Cohendy, *Lettres missives, la plupart autographes, inédites, de la reine Marguerite de Valois*, Clermont-Ferrand, F. Thibaud, 1881, p. 17 (autographe).

<sup>15</sup>. L'Estoile cite un quatrin sur les malheurs des quatre maréchaux, qui se termine ainsi : « ... Et le quart par Lafin est puni de ses maux. » Sur le complot de 1574, voir Maurice Dumoulin, « Jacques de La Fin, études et documents sur

## **Lettres à Henriette de Clèves, duchesse de Nevers (1542-1601)**

Également un peu plus âgée que Marguerite, Henriette de Clèves a été identifiée dès le XVI<sup>e</sup> siècle comme étant la meilleure amie de la reine avec la maréchale de Retz. Nous ne savons pas de quand date leur amitié, mais les deux femmes se connaissent sans doute aussi de longue date lorsqu'au début des années 1570, elles se retrouvent toutes les trois dans le « salon vert » de la maréchale. En 1574, la duchesse de Nevers participe comme Marguerite au complot des Malcontents, chacune étant alors la maîtresse des deux principaux conseillers politiques du duc d'Alençon, La Molle et Coconas. Dans les années suivantes, la reine et son amie sont fréquemment ensemble, et leur amitié est scellée pour la vie. Ainsi, près de vingt ans plus tard, Marguerite écrit-elle d'Auvergne à La Fin : « Je ne sai si vous verres madame de Nevers en passant. Vous i poves bien tesmoigner que je latens avec une aussi inpatient desir que le doit produire lancienne parfaicte amitié de laquelle vous nous aves autre fois été temoin. Je crois que sana [ça n'a] pas esté sans une agreable representation du passé que vous vous estes veus. Elle me fera jouir de cet heur quant i lui plaira<sup>16</sup>. »

La duchesse de Nevers est en outre la seule des amies de la reine à l'avoir accompagnée dans les tribulations de son mythe : l'auteur du *Divorce Satyrique* (1607, publié en 1660), comme Alexandre Dumas (*La Reine Margot*, 1845), se feront un plaisir de rappeler leurs amours parallèles avec les téméraires héros décapités en avril 1574, le premier inventant l'épisode bien connu des têtes récupérées et enterrées « de leurs mains », le second reprenant, après Stendhal (*Le Rouge et le Noir*, 1830), ce motif romanesque. De cette amitié célèbre et consacrée par la légende, nous n'avions cependant jusqu'ici que bien peu de témoignages de première main : si Marguerite évoque la mémoire de son amie dans les lettres à son fils (voir plus bas), elle mentionne à peine Henriette dans ses *Mémoires* et n'en dit rien de plus, dans sa correspondance avec la duchesse d'Uzès, que ce qu'on a pu lire à propos de la maréchale de Retz. C'est donc avec une émotion certaine qu'on lit ces quatre témoignages de l'affection véritable qui unissait les deux femmes, et qui ne représentent très certainement qu'une partie de leur correspondance.

La première doit être de fin novembre ou début décembre 1579. Elle fait partie d'un paquet de lettres que Marguerite confia à son chancelier Guy Du Faur de Pibrac lorsqu'il revint à Paris. Le magistrat avait accompagné la reine mère et sa fille en Gascogne pour y traiter la conférence de Nérac, et il y était resté tout le temps que Catherine terminait son voyage par la Provence et le Dauphiné.

A ma cousine la duchesse de Nevers.

Jai depuis quelque tans intermis [cessé] de vous escrire, aiant su que nesties a Paris ; et ne pouvant croire que soies si lontans aux linbes [loin de la Cour], je mes ceste lettre a lavanture antre les mains de monsieur de Piebrac, que jai prié, puis que je suis privée dun tel bien, de vous voir an mon lieu [à ma place] le plus souvant qui pourra. Je vous supplie, cousine, mon ceur et mon tout, ne vous santir inportunée qui vous ramantoive [rappelle] cete miserable afligée de toutes sortes de privations esterneles et tanporeles, auqueles le regret et la paine que jan resoi cert [serven]t dautant dauguemantasion a mon amour et fortifie[nt] dautant ma perseveranse. Je

---

la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin Historique et Philologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1895, pp. 150-287.

<sup>16</sup>. Cohendy, *Lettres missives...*, p. 28, lettre du 31 mai 1598 (écriture d'un secrétaire). On ne sait si Henriette se rendit à Usson.

vous ai escrit une lettre il i a quelque tans, ou libremant je deschergois [*déchargeais*] mon ceur. Vous ne man aves point fait de response, je ne sai si laves resue. Il i a plus de deux mois que je nai eu de vos lettres. Si loubli trouve plase an votre ame, je ne feré james estast de rien, cousine. Je vous suplie, aimes moi touriours, et que par vos lettres jan resoive quelque asurance, car cest toute la consolation de ma miserable vie, que je desdie pour vous servir esternelemant, vous baisant sans mille fois de tout mon ceur les mains.

[Monogramme<sup>17</sup>]

Le billet suivant date également du premier voyage en Gascogne, mais doit être plus tardif que la lettre précédente.

A ma cousine Madame de Nevers.

Que mon trop long eslongnemen du ciel de vostre belle presense ne me rande, cousine, privée de leur [*l'heur*] de vostre bonne grase, que je tiens mille fois plus chere que ma vie. Set le propre de lapsanse de desunir les amitiés ; mes ne laises, pour Dieu, ces [*ses*] effes paroître sur nous, que je suporterois plus inpasianmant que la mort, vous voulant aimer, honorer et servir jusques au tombeau.

[Monogramme<sup>18</sup>]

La troisième lettre, où Marguerite avoue sa joie de revoir bientôt ses deux meilleures amies, date de l'extrême fin de son premier séjour en Gascogne, ou plus exactement de son retour en France, début avril 1582. C'est l'époque où Catherine, qui a retrouvé sa fille et son gendre à La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres) en mars, mais repart vers Paris sans le roi de Navarre, écrit de son côté à la duchesse de Nevers : « Je vous emmeyne la royne de Navarre que ne troverés en ryen changié, qui set promène<sup>19</sup>. »

A ma cousine Madame la duchesse de Nevers.

Lheur que jespere de vous voir mest si prochain que je me deverois [*devrais*] contanter de la sufisance de ce porteur sans vous inportuner de cete lettre, comme il me seroit aise de man anpaicher si le contantemant que je resoï dune si heureuse esperanse mestoit une joie commune. Mes, resantant ce bien extrodineremant, et beaucoup plus qui ne se peut par escrit exprimer, je ne puis tant conmander a ma pation, quan [*qu'en*] toutes mes actions et mesme par cete si [*cette lettre-ci*], je ne temongne lextreme felisité que jan resoï, que jestimeré beaucoup plus grande quant je saré [*saurai*] quele vous soit parelle, et que vous croies, me voiant, retrouver la chose du monde sur qui vous aves le plus de puisanse et qui an esternité vous veut aimer, servir et honorer de mesme voulonté que je vous baise un million de fois les mains. Avec votre permission, jan diré autant a madame la marechale.

[Monogramme<sup>20</sup>]

La dernière lettre est différente. Son ton est moins démonstratif et moins exubérant que celui des précédentes, tandis qu'une pointe d'ironie s'y laisse sentir ; aucune plainte ne s'exprime quant à la peine de la séparation, aucune impatience quant

---

17. Le monogramme de Marguerite est ici répété trois fois, encadré d'une fermesse à chaque extrémité, et d'une double fermesse entre chacun des monogrammes. Toute la lettre est autographe, excepté la suscription (Paris, BN, ms fr. 4709, f° 8).

18. Le monogramme habituel de Marguerite est entouré de quatre fermesses. La lettre est d'un secrétaire (Paris, BN, ms fr. 4709, f° 10).

19. *Lettres de Catherine de Médicis*, Ed. Hector de la Ferrière et Bagueault de Puchesse, Paris, Imprimerie Nationale, 1880-1909, vol. 8, p. 18.

20. Deux monogrammes enrichis d'une barre transversale sont précédés et séparés de trois fermesses. La lettre est autographe (Paris, BN, ms fr. 4708, f° 78). Elle n'a pas été identifiée dans les catalogues.

à l'attente des retrouvailles ; pourtant, Marguerite et Henriette sont bel et bien séparées, et la première se vante de pouvoir rendre service à la seconde, dans cette Cour où « une reine de Navarre » ne vaut pas grand chose... Une seule époque correspond à cette configuration : le début du printemps 1583. Les deux femmes s'étaient retrouvées en avril de l'année précédente, comme on vient de le voir, et elles ne s'étaient guère quittées depuis – d'où l'absence de tristesse. Mais en février 1583, le duc de Nevers se déclara « malcontent »<sup>21</sup> et se retira à Nevers en menaçant de se ranger aux côtés du duc d'Alençon : le gouvernement de Bretagne, au lieu de lui être attribué comme promis, venait d'échoir à Epernon<sup>22</sup>... La lettre devient plus claire à la lumière de cette péripétie : « cette Cour » est celle du roi de France ; Marguerite pense encore y avoir quelque pouvoir, même si elle ne se fait pas d'illusion sur le crédit dont elle jouit – d'où l'ironie de son ton. Ceci exclut que la lettre soit postérieure au mois de mai, époque où les Nevers étaient toujours claquemurés chez eux mais où la reine tomba véritablement en disgrâce. De la même façon s'éclairent les allusions à l'inutile voyage de la duchesse (il est plus prudent qu'elle reste à Nevers), aux services que celle-ci lui rend (dans le soutien apporté au duc d'Alençon) et au peu de loisir de Marguerite (occupée par sa vie mondaine à la Cour, sa relation amoureuse avec Champvallon, et le travail diplomatique qu'elle effectue au profit de son frère – ses lettres de la même époque, notamment au roi de Navarre et à Champvallon, évoquent la même activité fébrile). La personne pour laquelle elle intervient à la demande de la duchesse n'est en revanche pas identifiable.

A ma cousine Madame la duchesse de Nevers.

Vous acroises tous les jours de tant les obligations que je vous ai que, nestimant une vie ases sufisante pour les reconnoitre, jan souheterois plusieurs pour anploier leurs jours a vous servir et me revancher de tant de bonne volonté que vous me tesmongnes. La dame de qui vous maves escrit vous mandera, que je croi, si an son absanse jai vellé [veillé] pour ele, et si une roine de Navare est inutile a ses amis an cete court. Je vousderois [voudrais] que, pour vostre particulier, il san ofrit quelque ocasion ou je vous peuse faire paroître conbien, pour ce qui vous conserneroit, gi doublerois et la dilijanse et lafection. Je ne vous supliéré point de venir, sachant que vous aves des aferes a quoi je vousderois plustost servir quaporter de linconmodité ; et aiant pour cet heure peu de loisir, je vous baiséré un milion de fois les mains.

[Monogramme<sup>23</sup>]

## **Lettres à Ludovic de Gonzague, duc de Nevers (1539-1595)**

Marguerite était également liée avec l'époux d'Henriette, l'ancien duc de Mantoue devenu duc de Nevers en 1565 par son mariage. Les deux billets qui suivent, de l'année 1573 – une année qui n'est pas couverte par les *Mémoires*, qui souffrent là de leur plus importante lacune –, montrent notamment la complicité qui existaient entre eux à la veille du complot des Malcontents. La première lettre, reçue le 16 juin, doit dater du début du mois. Depuis la fin de l'année précédente, les armées royales avaient mis le siège devant La Rochelle, commandées par l'état-major le plus hétéroclite qui soit. Le duc d'Anjou, le duc d'Alençon, le prince de Condé et le roi de Navarre y étaient, rapporte

<sup>21</sup>. Voir, pour cet usage fort pratiqué jusqu'à la Fronde, l'étude d'Arlette Jouanna, *Le Devoir de révolte, La noblesse française et la gestation de l'Etat français, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.

<sup>22</sup>. Voir la relation des ambassadeurs anglais, in *Calendars of State Papers, Foreign Series of the reign of Elizabeth*, Londres, His Majesty's Stationery office, 1863-1950, vol. 17, pp. 121, 359.

<sup>23</sup>. Le monogramme, enrichi d'une barre horizontale, est précédé et suivi d'une double fermesse. La lettre est autographe (Paris, BN, ms fr. 4709, f° 6).

Cheverny, entourés « d'une infinité d'autres princes et seigneurs, entre lesquels la jalousie et la division furent si tost semées, que rien ne se disoit, mesme aux conseils les plus particuliers, que les ennemis n'en fussent au mesme temps adverti<sup>24</sup>. » Dans cette confusion, Marguerite qui n'est mariée que depuis dix mois, et qui sait son époux très isolé, s'adresse au duc, dont elle connaît la loyauté, pour avoir de ses nouvelles.

*A Mon cousin Monsieur le duc de Nevers.*

Mon cousin, anvoiant se jnantilhonme [*sic*] pour savoir des nouvelles du roy mon mari, il ma sanblé que je ne me puis adresé a neul quy man mande plus libremant la verité ; se que je vous supplie, conme je fais, de ne trouver moves si je ne vous ay escrit plustost. Rien que mes maladies nan ont esté cause ; car de bonne volonté je nan aré jamais faute, et de bien reconnoistre les obligasions que je vous ay, cregnant trop destre nonmée ingrante. Vous me feré donc se bien davoir mes essecuses pour bonne, et ne le seres, si vous plaist, de continuer a me fere part de vos lettres, estant toujours bien fort aise de vous savoir comtant, se que je supplie notre signeur, et vous donner, mon cousin, otant de bonneur que vous an desire

Vostre meilleure cousine,

Marguerite<sup>25</sup>.

La seconde lettre, pleine d'affection et d'ironie complice, évoque « le roi de Pologne », titre qu'on commença à donner au duc d'Anjou le 28 mai 1573. Cette élection, à laquelle la Couronne travaillait depuis des mois, la poussa à conclure au plus vite une trêve avec les huguenots, qui fut signée le 6 juillet. Les princes reprirent alors le chemin de la capitale où devait se faire la réception des ambassadeurs polonais – puis le départ d'Henri vers son lointain royaume. Le ton de cette lettre (et notamment la plaisanterie sur la façon de « faire le malcontent ») interdit de penser qu'elle date du séjour en Pologne, où le duc de Nevers allait accompagner le nouveau souverain, d'autant que la mention par Marguerite de son espoir de revoir « bientôt » le duc de Nevers la situerait à la fin de ce séjour, soit peu après la conclusion tragique du complot du printemps 1574, à une époque où Charles IX venait de mourir, et où le « crédit » de la reine était alors anéanti. Elle date à l'évidence des dernières semaines passées par les princes devant La Rochelle ; nous ne savons pas pour quelle cause le duc avait demandé à Marguerite d'intervenir.

Mon cousin, je ne puis que je ne me plaigne infinimant de vous, voiant la cantité donnestetés de quoy vous ranplises vos lettres, qui ne me sont, ce me samble, point dues, pour avoir trop de volonté de vous servir. Il [*elles*] seroit beaucoup mieux anploïées a une que vous naries tant obligée que moy, qui mestiemeré estrememant heureuse quant je pouré, par quelque bonn preuve, vous randre certain que je nan suis ingrante. Si je avois autant de credit comme de bonne volonté, Camille vous reporteroit de milleures nouveles ; mes il ne se faut rebuter pour cela, car jan ay ausi bonne esperanse que jeu james. Jan escriis au roy de Poulongne et noublie rien dans ma lettre. Faites an un peu le mal contant, car vous saves la fason de la court ; mes ne vous an faches dans vostre ceur, car jespere que nous an vienderons a bout. Et pour lesperanse que je [*j'ai*] de vous voir bien tost, je ne vous an diré davantage, et priré Dieu pour la fin quil vous donne aconplisemant de tous vos desirs.

Vostre afectionnée cousine,

Marguerite<sup>26</sup>.

---

<sup>24</sup>. *Mémoires de Philippe Hurault, comte de Cheverny*, Ed. Michaud et Poujoulat, Paris, Guyot frères, 1838, p. 471.

<sup>25</sup>. La lettre est entièrement autographe (Paris, BN, ms fr. 3259, f° 8). Le destinataire a écrit, à côté de la suscription : « R[ecu] 16 juing 1573 ».

<sup>26</sup>. La lettre est autographe (Paris, BN, ms fr. 4709, f° 5).

## **Lettres à Charles I<sup>er</sup>, duc de Nevers (1580-1637)**

Marguerite prit plusieurs fois la plume, au cours de la tumultueuse année 1614, pour tenter de ramener dans le « droit chemin » – c'est-à-dire dans le giron de la monarchie – le fils de son ancienne amie Henriette, alors décédée. La majorité de Louis XIII devant intervenir à l'automne, et Marie de Médicis voulant faire proroger ses pouvoirs au-delà, les princes, fort remuants depuis la mort d'Henri IV, entrèrent une nouvelle fois en rébellion sous la conduite de Henri II de Condé. Presque toute l'année fut scandée par une alternance de sécessions et de soumissions, de coups de force et de traités de paix, de mouvements de troupes et de tractations secrètes, le tout s'accompagnant d'une véritable « guerre des communiqués », à travers des déclarations publiées de part et l'autre<sup>27</sup>. Les trois lettres suivantes font partie des diverses pressions exercées sur le duc de Nevers, alors gouverneur de Mezières (Ardennes).

Elles sont particulièrement intéressantes. D'un point de vue personnel tout d'abord, puisqu'on y voit Marguerite évoquer l'amitié qui la liait à son amie. Pour convaincre le duc, elle n'hésite pas à mentionner les déboires de son mari et de son jeune frère, lorsque, quarante ans plus tôt, en une gestuelle fort semblable, ils avaient tenté de « se déclarer malcontents » ; la distance ne l'empêche pas de se souvenir avec effroi des « affaires et des peines » dans lesquelles ils s'étaient alors mis, mais la reine évite soigneusement de rappeler qu'elle était en ce temps-là à leurs côtés, comme Henriette d'ailleurs... L'intérêt politique de ces lettres n'est pas moindre. Le soutien de Marguerite à la régente – c'est-à-dire au régime des Bourbons incarné par le petit Louis XIII – est un phénomène connu, et nous savions également qu'elle était intervenue auprès du duc de Nevers, puisque la Bibliothèque nationale possède un petit opuscule de propagande, dit *Copie d'une lettre de la Roynne Marguerite à M. de Nevers*, publié sans lieu mais daté du 10 août 1614<sup>28</sup>. Cependant nous ignorions jusqu'ici que la reine était intervenue dès le début de l'année, et ce auprès des principaux protagonistes, de même que nous ignorions l'existence de la lettre qui a servi de modèle à la *Copie*<sup>29</sup>.

La première de ces missives date vraisemblablement du début février. Le 13 janvier, le prince de Condé avait quitté la Cour, bientôt imité des ducs de Nevers, du Maine, de Bouillon et finalement de Longueville<sup>30</sup>, tandis que le duc de Vendôme (César, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées) était arrêté. Ils se retrouvèrent à Mézières, lieu commode pour tous, et qui se trouvait sur les terres du duc de Nevers. Entre temps, celui-ci s'était emparé de la citadelle à coups de canons, délogeant La Vieuville et les troupes royales, provoquant la colère de la régente et l'envoi de plusieurs ambassadeurs, notamment Charles de Choiseul, sieur de Praslin, qu'évoque Marguerite. La lettre est forcément d'avant le 19 février, date de publication de la réponse du Prince aux sommations de la régente et dans laquelle, loin d'obtempérer, il exposait les revendications des « malcontents » : la réunion des Etats Généraux, le report des

---

<sup>27</sup>. Voir les *Mémoires du Cardinal de Richelieu*, Paris, Société de l'Histoire de France, 1907, vol 1, pp. 263 et suiv.

<sup>28</sup>. *Copie d'une lettre de la Roynne Marguerite à M. de Nevers*, s.l., 1614 (Paris, BN, Lb36 323).

<sup>29</sup>. Emile Baudson, le biographe du duc (*Charles de Gonzagues, duc de Nevers, de Rethel et de Mantoue, 1580-1637*, Perrin, 1947) reproduit une partie de la première lettre, mais en indiquant, on ne sait pour quelle raison, qu'elle date du 2 juin ; il ne connaît pas la seconde ; il donne également des passages de la troisième, extraits du document publié, en indiquant (p. 95) qu'ils sortent du manuscrit français 3802 de la BN, f° 14, ce qui est faux.

<sup>30</sup>. Henri Ier d'Orléans, duc de Longueville avait épousé la sœur de Nevers, Catherine de Gonzague-Clèves. On peut penser que les pressions de Marguerite se firent sentir de ce côté-là aussi.

mariages espagnols (Louis XIII-Anne d'Autriche, Elisabeth-Philippe [IV]), et l'accroissement de leur pouvoir dans le gouvernement<sup>31</sup>.

A Monsieur mon cousin Monsieur le duc de Nevers.

Monsieur mon cousin, le regret que j'ai de votre absence a pris la place de l'appréhension que j'en avais avant votre départ, pour avoir vu mon frère et le feu roi au même état que vous êtes, avec tant de affaires et de peines que je ne conseillerai jamais personne que j'aime et honore comme vous de se mettre en pareille condition. Je le vous ai dit avant que partir, et à monsieur le prince [Condé] et à monsieur de Longueville ; et l'affection que je dois à la mémoire de madame votre mère et à votre mérite me force à le vous rappeler toujours. Je crois que la générosité de votre âme ne produira jamais en vous qu'une droite et bonne intention, mais il n'y a que les dieux qui ne sentent [n'erre]nt point au la connaissance certaine du vrai bien, notre raison pronant souvent l'apparence pour le véritable, et les mauvais conseils ayant quelque fois plus de persuasion que les bons. Je supporte impatiemment que de l'opinion que l'on se pour vous voir [...*impatiemment l'opinion que l'on a en vous voyant*] hors de la cour : que vous veuillez remuer, que les huguenots sans prévalent et sans puissent avantager. Vous avez toujours désiré conserver parmi les étrangers la glorieuse réputation que vos valeureuses actions vous ont acquises, et jugez si se proséder sera agréable à Sa Sainteté et à tous les princes catholiques<sup>32</sup>. Excusez-moi, je vous supplie, si la passion que j'ai à votre bien et à la conservation de la paix me porte à vous en parler avec cette franchise, et à vous dire encore que je transis de crainte que par monsieur de Pralin vous ne donniez contentement à la reine, car de cet effet dépendra beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Dieu y veuille assister votre prudence et me faire la grâce que révois mes paroles comme de

Vostre bien affectionnée et très fidèle cousine à vous servir,  
Marguerite<sup>33</sup>.

La seconde lettre date de la deuxième moitié du mois de mai, puisqu'elle fait allusion à la paix, c'est-à-dire au traité de Sainte-Menehould signé le 15, et consacrant la fin de la Fronde des princes. Ceux-ci semblent alors avoir gagné la partie : Marie a accepté de réunir les États généraux ; Condé s'est vu remettre le gouvernement d'Amboise, Nevers celui de Metz, Maine celui de Paris ; la plupart ont également reçu divers menus cadeaux ainsi que de l'argent. Cependant les princes restent chez eux au lieu de revenir à la Cour, tandis que Vendôme, qui s'est échappé et a rejoint son gouvernement de Bretagne, s'empare de plusieurs villes... Marguerite, qui dit dans cette lettre s'inquiéter de la santé du duc et de la duchesse de Nevers<sup>34</sup>, semble en réalité surtout impatiente de les voir adopter une attitude de soumission claire.

A Monsieur mon cousin Monsieur le duc de Nevers.

Monsieur mon cousin, l'impatience que j'ai eue des bruits qui couraient de votre maladie m'a tant apporté de peine que, soudain que j'ai vu la paix résolue, j'ai très humblement supplié la reine de me permettre de me rendre de ce que je devois à la mémoire de madame votre mère et à l'amitié que je vous ai vouée. Ce que sa majesté m'a permis, j'ai soudain dépêché le sieur de Saint Palais, présent porteur, pour me rapporter au vrai état de votre santé, et, me tirant de cette peine, vous assurer de l'extrême contentement que je reçois de la paix, pour l'espérance de

---

<sup>31</sup>. Le duc de Nevers répondit également en ce sens à la reine, sans toutefois faire publier sa lettre (voir note 39).

<sup>32</sup>. Le duc de Nevers rentra de Rome quand il quitta la Cour.

<sup>33</sup>. La lettre est autographe (Paris, BN, ms fr. 3802, f° 6).

<sup>34</sup>. Catherine de Lorraine (1585-1618), fille du duc de Mayenne, avait joué un rôle non négligeable dans la prise de la citadelle.

[*que*<sup>35</sup>] jai que nous nous revesrons toux ansamble. Il me sanble que vous feries fort bien di anvoier prontemant madame de Nevers. Le bruit court quelle est malade. Jai donné charge audit Saint Palax de laler voir pour man randre certene, car je nan sarois [*saurais*] demeurer a la misericorde des bruis conmun, lafection que je vous ai vouée a toux deux nestant pas conune, mes telle que la deveas atandre de celle du monde qui honore le plus vos rares mesrites, et de

Vostre tres afecionné et tres fidelle cousine a vous servir,  
Marguerite<sup>36</sup>.

La troisième lettre n'est pas autographe. C'est une copie conservée à Carpentras, dans les papiers de Peiresc<sup>37</sup>. Elle ressemble aux deux lettres précédentes, si ce n'est qu'elle est un peu plus longue, et elle contient une nouvelle mise en garde de Marguerite, dont le ton est simplement plus pressant et plus agacé : la reine cache mal sa colère devant l'irresponsabilité persistante du duc de Nevers. Pour la comprendre, et saisir les modifications auxquelles elle a donné lieu – puisque c'est elle qui a servi de trame au document de propagande publié – il faut évoquer brièvement l'extravagant imbroglio de l'été 1614. Dès la fin juin en effet, la tension est brusquement remontée entre le pouvoir et les princes. Un conflit ayant éclaté entre Condé et la ville de Poitiers d'une part, et Vendôme poursuivant sa rébellion d'autre part, Villeroy a conseillé la fermeté à la régente, et elle l'a écouté : à la tête de fortes troupes, elle a décidé de marcher avec Louis vers ces contrées troublées. Les princes ont pris peur, croyant que la régente les « doublait » et menait en fait le roi à Bordeaux, lieu prévu pour les mariages espagnols. Finalement, le cortège royal s'est arrêté à Orléans, d'où il a bifurqué vers Nantes ; il y est entré le 12 août et les États de Bretagne s'y sont tenus, apportant leur entier soutien au régime ; quant à César, le demi-frère du roi, il a fait sa soumission. A la mi-septembre, le cortège royal revient donc à Paris, où doit être célébrée la majorité du roi. L'autorité de la Couronne sort grandie de cette expédition, d'autant que les huguenots, après avoir « remué » de nouveau pour la première fois depuis l'Édit de Nantes, ont affirmé eux aussi leur loyalisme. Tout l'été cependant, certains princes ont continué d'intriguer ; Condé, notamment, a fait courir le bruit que Louis est faible et inapte au gouvernement... Début septembre, lui et Nevers ne sont toujours pas rentrés à la Cour.

La lettre de Marguerite au duc constitue une véritable leçon de politique sur la progression inexorable de la monarchie absolue – réalité que l'aristocratie princière mettra encore trente-cinq ans à admettre. On saisit mieux, à la lire, ce qui motive son changement de point de vue depuis 1574. À l'époque, la tentative de coup d'État du duc d'Alençon et du roi de Navarre, pour aventureuse qu'elle fût, se justifiait : Charles IX était mourant, son frère cadet était roi de Pologne, le plus jeune pouvait légitimement prétendre au trône – d'autant qu'il avait derrière lui tous ceux qui redoutaient une recrudescence des massacres et des guerres civiles si le roi de Pologne, ami des Guise, s'installait sur le trône. La situation de 1614 est entièrement différente. Les guerres civiles sont éteintes, et les menées des princes ne sont que des intrigues de palais coûteuses, dangereuses et vaines. La France a un roi légitime, même s'il est trop jeune pour exercer le pouvoir et il n'est pas près de mourir, affirme Marguerite, contrairement

---

<sup>35</sup>. Marguerite a visiblement changé la construction de sa phrase au milieu.

<sup>36</sup>. La lettre est autographe (Paris, BN, ms fr. 4708, f° 41).

<sup>37</sup>. Bibliothèque Municipale, ms1825, f° 399-f° 400. Le copiste a inscrit : « lettre de la Roynne Marguerite a monsieur le prince » c'est-à-dire Condé (ce qui évidemment est une erreur), sans doute par analogie avec la pièce suivante, « lettre de monseigneur le prince à la roynne [Marie], de Mezieres le 18 febvrier 1614 » (f° 401). La lettre du duc de Nevers à la régente, de la même date et du même lieu, a été recopiée au f° 407b.

aux bruits dont se bercent les rebelles ; aucun d'eux ne peut donc prétendre gouverner à sa place. De fait, se retrouve plutôt la configuration de 1570, lorsque Charles était mineur et que les princes du sang prétendaient évincer Catherine du pouvoir. Marguerite, comme tous ceux qui ne sont pas affiliés à un clan princier particulier, pense que la mère du roi est le meilleur garant de la stabilité du régime. C'est la position de la sagesse, mais c'est en outre un engagement personnel de la reine, qui œuvre pour celui-ci depuis vingt ans : elle a accepté d'être « démariée » d'Henri IV (renonçant ainsi au statut de reine de France), elle a permis l'arrestation des factieux de la conjuration du comte d'Auvergne, elle a fait don de tous ses biens à Louis XIII, et elle soutient activement la régente depuis l'assassinat du roi.

L'intérêt de cette lettre réside également dans les différences qu'elle présente avec la *Copie* publiée à des fins de propagande. Celle-ci est deux fois plus longue, grâce à des passages rajoutés et pour la plupart simplement insérés entre deux phrases de la lettre initiale. Elle a également été volontairement antidatée. En effet, la lettre de Marguerite est visiblement de la mi-septembre, puisqu'elle évoque le triomphe remporté par le jeune roi et sa mère devant les Etats de Bretagne, et qu'elle présente la majorité de Louis XIII comme devant intervenir « dans quinze jours » (elle eut lieu le 2 octobre) ; le document publié, en revanche, est clos par l'inscription « 10 août 1614 », la majorité du roi y est prévue pour « dans un mois », et les passages rajoutés qu'il contient sont rédigés en sorte qu'on le croie écrit avant l'arrivée à Nantes.

La régente est certainement à l'origine de cette « lettre ouverte ». Les ajouts insistent en effet lourdement sur les errements (et même la vénalité) de Condé et ils sont pleins d'un mélange de flatteries et de menaces – toutes choses absentes de la lettre de Marguerite –, comme si le document était autant destiné à intimider Nevers qu'à le détacher du prince. Mais il est plus difficile de comprendre dans quel but la date a été avancée – d'autant que les passages de la lettre originale qui contredisent le « nouveau récit » n'ont pas été supprimés<sup>38</sup>... Autre problème : la *Copie* fut-elle publiée avec ou sans l'aval de la reine ? Sans doute doit-on répondre positivement si la manœuvre vient de Marie : Marguerite revendique sa liberté de pensée dans toute cette affaire, et elle dit assumer ses choix (on comprend notamment qu'elle a pris la défense de Nevers autant qu'elle a pu), mais elle avoue également agir en conformité avec les désirs de la régente ; d'autre part, si l'on écarte l'hypothèse que le duc soit lui-même à l'origine de la publication (peu vraisemblable au vu de son contenu), qui d'autre qu'elle aurait pu fournir l'original ? Dernière énigme, enfin : pourquoi cette allusion finale à la maladie de peau de la reine – cet érysipèle dont elle parle dans ses *Mémoires* – qui l'aurait empêchée d'écrire de sa main ? Est-ce un « petit détail véridique » destiné à authentifier la lettre ? Un moyen supplémentaire de l'antidater (voir dernière lettre) ? Une délicate exigence de Marguerite, pour signaler, entre les lignes, qu'elle n'est pas le véritable auteur de *cette lettre-là* ? Mystère.

Apparaissent ci-dessous en italique les additions propres au document publié. Celui-ci se trouve ainsi reproduit dans son entier, tandis que le reste, commun aux deux textes, est la copie de Carpentras<sup>39</sup>.

---

<sup>38</sup>. Marguerite aurait-elle exigé que rien ne soit retranché de sa lettre ?

<sup>39</sup>. Les variantes du texte commun, très rares, ne sont pas indiquées. C'est l'orthographe de la lettre de Carpentras qui apparaît dans celui-ci, tandis que le texte en italique suit celle de l'édition de 1614 (excepté, dans les deux cas, pour ce qui concerne les j, restitués, ainsi que les accents sur les syllabes finales). La ponctuation est très légèrement modifiée dans les phrases obscures, pour aider à leur compréhension.

Monsieur mon cousin, la plus grande obligation que je puis jamais estimer vous avoir est l'assurance qu'il vous plaist de me faire congnoistre que vous prenez de la constance de mon amitié. J'en dois tant à madame vostre mere, et vous recognois un subject si plan de merite et sy digne d'y employer cest agreable devoir qu'il fault que vous croiez que jamais je ne m'en departiray, et que vous ne pourrez prendre confiance ny assurance de personne qui desire tant vostre bien que moy. J'appelleray tousjours la Roine à tesmoing, et toute la cour, du tesmoignage que jen ay rendu au temps ou nul autre que moy n'eust osé faire cest adveu<sup>40</sup>. Mais ce que je suis (qui ne me peult permettre que je vueille jamais autre chose que le bien de cest Estat et du service du roy), et la bonne intention que j'y ay tesmoigné en toutes occasions, et le strict amitié que chacun scait que j'ay eüe à madame vostre mere, m'a non seulement fait permettre, mais approuver de tout le monde, la facon dont j'ay usé. Ce nest pas toutefois petite preuve que je vous ay donnée de mon affection, et qui me doit bien acquérir que vous preniez quelque creance en moy, et que vous teniez pour certain, si vous croiez que je ne puisse errer par faute de jugement, de cognoissance et d'experience aux choses du monde, que j'errerray beaucoup moins par faute de bonne volonté ; car j'en apporte à ce qui vous touche comme si vous estiez mon propre frere. Et pleust à Dieu que vous eussiez creu mes conseils, car vous en recevrriez desjà la preuve, *vous trouvant en meilleur estat que vous n'estes. Tout cecy recongneu de vous.* Je crois avoir liberté de vous parler librement, et je vous supplie de le trouver bon.

Jay recognu par tout le discours du gentilshomme que m'avez envoieé [qu'il estoit mal informé, sabusoit, et trompoit ceux ausquels lon faisoit accroire que le roy ne se serviroit plus des conseils de la roine apres sa regence qui s'en va finir. Assurez vous que cela ne sera point. Vous avez peu scavoir comme elle a esté aux Estats de Bretagne, et comme ceux qui pensoient luy resister ont perdu par leur procedder l'affection d'un chacun, laquelle ils ne regaigneront jamais.]<sup>41</sup> *que vous estes extremement mal informé, que l'on vous abuse, & vous trompe, ou ceux qui vous abusent sont trompez eux-mesmes : Car ils vous font accroire que Monsieur de Ville-Roy se doit trouver à Amboise avec Monsieur le Prince, pour resoudre Monsieur le Prince du rang qu'il doit tenir au Conseil à cest heure : Et disent la Royne soit deregencée. Tant s'en faut que cela soit. Je vis hier au soir à dix heures lettres de Monsieur de Ville-Roy, dattées d'Angers, qui escrivoit que leurs Majestez s'en alloient en Bretagne pour remedier aux desordres que font les troupes de Monsieur de Vandosme autour de Rennes, & pour se trouver en personne aux Estats de Bretagne. Voila comme l'on vous trompe.*

*Il faut que je vous die avec un extreme regret, que Monsieur le Prince est le plus mal conseillé, & le plus mal tenu à ceux qui le conseillent, que fut jamais Prince. Ses premieres propositions, lors qu'il est party de la Cour, avoient esté si bien receuës de tout le Monde, que s'il [les] eust fait suivre les effects [d'actes] semblables, il eust prins l'occasion du temps qui [qu'il] estoit approuvé de tous, il eust sans doubtte fait une bonne partie de ce qu'il eust désiré, pour s'acquérir de l'auctorité, & pour le bon ordre qu'il monstrois désirer en toutes choses. Mais son procedé a si peu respondu à ses parolles – & ses derniers effects, de n'estre venu trouver le Roy apres avoir receu l'argent à Amboise ! Et au lieu de cela, ce qu'il a fait à Saulmur & à Poitiers a esté si desagreable à tout le Monde, qu'il a pour tels effects plus perdu en l'affection d'un chacun que je crois qu'il n'en gagnera jamais. Aussi ce voiage a tellement accru l'auctorité du roy et de la roine, et la bien veillance universelle des peuples et de la noblesse, qu'il ne fault plus penser braver ny menacer : et se fault resoudre dobeir, et*

---

<sup>40</sup>. C'est-à-dire : du soutien que je vous ai apporté, au temps où tout le monde était contre vous.

<sup>41</sup>. Ce passage entre crochets est propre à la lettre de Carpentras. Il a été modifié dans le document publié.

contenir en son devoir, et tascher seulement de se maintenir honorablement aux bonnes grâces du roy et de la roine, chacun selon sa qualité.

Il est incroyable combien le roy est creu de corps et d'esprit en ce voiage, et combien il est aymé et chery de tout le monde, qui cognoist quil se porte fort bien (et quil nest pas, comme lon disoit, pour ne vivre que trois mois). Il entend a ceste heure toutes les affaires et y prend plaisir, et est prince qui se voudra rendre fort absolu, et qui promet de se faire bien obeir. Il ne fera pas bon de se jouer à luy d'oresnavant. *Dans un mois il sera Majeur. Je vous conseille de persuader à Monsieur le Prince de prendre une autre forme de proceder, en laquelle il face plustost oublier le passé que d'en conserver la memoire. & pour vous, je vous supplie de songer à vous, & ne vous vouloir perdre, ce que vous feriez inutilement sans pouvoir servir à vos amis ; que si Monsieur le Prince vous ayme, il doit estre bien ayse que vous soyez à la Cour pour y avoir un amy tel que vous, qui luy puisse rendre de bons offices. Monsieur de Mayenne et Monsieur de Longue-ville y ont desja esté, et Monsieur de Rouän [Rohan] et sa femme y sont encores, il n'y a plus que vous ; je ne sçay ce que vous pensez faire. Il sera plus aisé d'effacer ce qui est passé pour vous que pour tous les autres, car l'on sçait assez les jeustes mescontentemens qui vous ont tiré de la Cour. Vous avez l'honneur d'estre si proche du Roy, que Madame vostre mere, & Henry le Grand estoient enfans du frere et de la sœur<sup>42</sup>. Vous appartenez si pres à la Royne par l'alliance de Mantoüe : vous avez tant de qualitez relevees & inestimables dignes d'estre honnorees en une telle Cour, que vous sçavez que vous avez tousjours rendu plus agreable & plus plaisante par vostre presence.*

Je scay que tous ceux qui sont icy et qui cognoissent le merite de vos genereuses vertus vous ont conservé leurs affections toutes entieres, et qu'a tous ceux a qui j'en ay parlé je les ay recognus avoir le mesme regret de vostre absence et le mesme desir de vous y revoir avec contentement et honneur. Je vous puis assurer que monsieur le cardinal de Joieuse, monsieur de Guise et monsieur d'Espernon vous aiment et vous honorent. & *Madame vostre femme eust reconnu toutes ces veritez s'il vous eust pleu l'envoyer à la Cour deslors que je vous le manday.*<sup>43</sup> *Il est encores assez à temps, puisque vous n'avez contenté leurs Majestés, d'y aller lors que Le Maire vous en est allé prier de leur part. Envoyez-y Madame vostre femme, qu'elle le trouve au retour de Bretagne : je m'assure qu'elle vous fera tel rapport que vous serez bien aise de la suivre tost apres, & vous y servirez de beaucoup à Monsieur le Prince, qui le doit desirer s'il est bien conseillé.*

*Je crois que vous estes adverti que tous les Chefs des Huguenots ont envoyé, ou sont venus trouver leurs Majestés pour leur offrir les Villes & leurs personnes : & ceux qui sont plus esloignez, comme Monsieur le mareschal de l'EsdiGUIERE & Monsieur de Sully, pour leur tesmoigner qu'ils approuvent le voyage & le mariage, & qu'ils n'ont jamais pensé à s'y opposer. Je crois aussi que vous sçavez comme Monsieur de Bouillon a mandé à la Royne qu'une armee du Roy d'Espagne de vingt cinq mil hommes estoit autour de Sedan : qu'il ne sçavoit si c'estoit pour luy ou pour autres : toute la Noblesse de France est presque au pieds du Roy : Vous voyez si toutes choses convient Monsieur le Prince de continuer aux termes où il se tient, & faut qu'il croye [Toutes ces choses vous doivent persuader de venir à la cour, car il fault croire]<sup>44</sup> que, le roy estant majeur, comme il sera dans quinze jours, il ne trouvera gueres bon que lon procedde avec luy autrement que lon fit avec le roy Charles en mesme saison, et voudra honorer la roine sa mere et se servir de ses bons conseils, comme le roy Charles mon frere fit tousjours de la roine ma mere.*

---

<sup>42</sup>. La mère d'Henriette de Clèves, Marguerite de Bourbon, était la sœur d'Antoine, roi de Navarre et père d'Henri IV.

<sup>43</sup>. Cette phrase semble indiquer, si Marie est bien à l'origine de ces ajouts, que l'invitation pressante qu'on lisait dans la lettre précédente en direction de la duchesse de Nevers venait de la régente.

<sup>44</sup>. Ce second passage est propre à la copie de Carpentras.

Je ne vous aymerois pas et vous trahirois si je vous celoï toutes ces choses. Je vous supplie que vostre bel entendement et grand jugement les peze et considere. Et je masseure que vous m'en aymeriez plus que vous n'avez jamais fait, et advouërez qu'en parlant librement comme je vous fais, c'est servir ses amis comme l'on doit.

*La douleur que j'ay à la main droicte de mon eresipel qui est tombé dessus, ne m'a permis d'escire ceste longue lettre de ma main : mai je vous supplie de croire qu'elle l'est du cœur, & de ce que Dieu m'a donné d'entendement, qui sera tousjours employé pour vous servir, comme le devez attendre. A Paris, le 10 aoust 1614.*

## **Lettres à Charles II, comte, puis duc de Cossé-Brissac (1550-1621)**

Charles II de Cossé-Brissac avait été nommé au conseil de régence désigné en 1610 par Henri IV pour exercer le pouvoir durant la campagne militaire à laquelle il s'apprêtait. Ancien ligueur, il s'était rallié au roi victorieux et avait été fait maréchal de France par celui-ci en mars 1594. Depuis la mort du monarque, il secondait fidèlement la régente. Il devait donc être très lié à Marguerite, qui du reste connaissait ce grand capitaine depuis longtemps. Il s'était remarié en 1602 avec Louise d'Ongnies, que la reine semble beaucoup apprécier d'après les deux lettres suivantes.

Il faut avouer qu'elles sont difficiles à situer. Celle qui apparaît la première dans le manuscrit a été datée par une autre main (le destinataire ? le secrétaire ?) de la simple mention « 1614 ». L'« heureux voyage » dont parle Marguerite pourrait bien se rapporter aux jours ou aux semaines qui suivirent les Etats de Bretagne, soit peu avant le retour de la Cour à Paris, soit peu après – si Brissac est resté en chemin plus longtemps.

A mon cousin Monsieur le marechal de Brisac.

Mon cousin, bien que cet honneste homme me fase esperer dans peu de tans le jour desiré de vostre retour, la joie que jai du bon suces de lheureux voiage ne me peut permestre de le laiser aler sans vous tesmongner par cete lettre le resantimant [*l'émotion*] que jai de vostre contantement, et mofrir a vous i servir a son aconplisement, que je dessire avec plus dinpatiance que vous. Venez donc, je vous suplie, bien tost, afin que lon vous i serve, pour lelast de cete court et les choses qui si sont heureusement faites. Monsieur Hilerin, avec lequel jan ai souvant discouru, est trop plus capable de les vous respresanter comme ausi la volonté inmortelle que jai dhonorer et priser vostre vertu, et lafektion que japorteré touriours a vostre bien. Ses [*Ces*] choses estant infinies, comme les obligations que je vous ai, les mesrites que je reconnois an votre bel esprit sont plus propres a son esloquance qua se papier, suget fini et insufisant a tel esfait. Je le lui remesteré donc pour vous suplie[r] croire navoir chose au monde de quoi puisiez plus absolument disposer, et qui vous soit si veritablement et antierement aquoise que

Vostre tres affectionné et tres fidelle cousine,

Marguerite.

Il faut que je vous die que vous aves ravi daïse madame la marechale par vostre lettre. Je crois quelle portera bonheur a vous et a vostre maison pour les benedictions quelle vous donne<sup>45</sup>.

La lettre qui apparaît en second dans le manuscrit porte quant à elle comme inscription « la royne Marguerite, 1616 », ce qui est impossible puisqu'elle était morte à cette date. Elle évoque à nouveau le handicap de la main, qui pour le coup n'empêche pas la reine d'écrire, mais la force à faire ce billet très court, et qui explique, au-delà de la graphie fort lâche, quelques erreurs dans la rédaction. Nous ne savons pas si

---

<sup>45</sup>. La lettre est autographe (Paris, BN, ms fr. 3788, f° 21).

Marguerite avait régulièrement mal à la main, car elle ne mentionne ce détail que dans cette lettre (et la « lettre ouverte » au duc de Nevers). Si le mal ne fut particulièrement sensible qu'une fois, il est possible de relier les deux lettres, et de dater celle-ci précisément d'août 1614. Si le mal était récurrent, il est bien difficile de situer ce dernier document. Les « affaires » évoquées ici font peut-être allusion aux difficultés qu'eut le maréchal à faire reconnaître l'érection de sa terre en duché-pairie, prononcée en 1611 par Louis XIII, mais enregistrée par le Parlement seulement en 1620 – ce qui laisse beaucoup de marge pour situer la lettre, si toutefois même l'hypothèse est juste...

A mon cousin Monsieur le marechal.

Mon cousin, lestat ou est ma main ne me permestant descrire que ce peu de lignes, jai discouru particulierement a vostre segretere, presant porteur, le point ou sont toutes choses et la conduite qui me sanble qui faut tenir an vos aferes, et de mon coté la fason que gi prosedois, esperant avec laide de Dieu que ses [ces] moi en vous randeront contant an ce qui est si instamant dessiré de vous ; a quoi japorte autant de pation que si li alloit de ma vie, comme je feré touriours a tout ce qui vous touchera. Mes esfais [actes] le vous tesmongneront an toutes aucations, et que et que [sic] navez rien de plus aquis et qui norore tant vos rares vertux que [moi]. Permetes moi de baiser les mains a madame la marechale.

Vostre tres affectionné et tres fidelle cousine,  
Marguerite<sup>46</sup>.

\*

Ces quelques lettres confirment la fidélité remarquable – en amitié comme en politique<sup>47</sup> – de la dernière des Valois, une qualité souvent soulignée par ses contemporains et qu'elle revendiquait elle-même : fidélité aux vivant-e-s, à qui elle ne craignait pas de dire son attachement, mais aussi fidélité aux mort-e-s, qu'elle affiche ici dans les lettres au duc de Nevers, de même qu'elle l'affichait à l'égard du duc d'Alençon dans ses *Mémoires*. Qualité héroïque s'il en est, et qui vaut la peine qu'on prenne des risques. Elle en prenait en revendiquant fièrement l'alliance contractée avec son jeune frère en 1574, alors qu'il était mort accablé d'opprobre, et qu'il eût été plus prudent pour elle de se dépeindre dans ses souvenirs comme entraînée dans son camp. Mais on la voit ici dans le présent du geste, et non dans sa reconstruction *a posteriori* : c'est avec le même enthousiasme, la même fierté, le même excès sans doute, qu'elle affirme son « amour » pour la duchesse de Nevers, jusque dans la non réciprocité possible d'une telle affection. Et c'est encore « en situation » que nous la retrouvons, dans une position sûrement bien délicate, demeurant au cœur des tourmentes à la fois une alliée indéfectible de la régente et prête à soutenir, malgré tout, le fils de son amie. Il est vrai que la reine Marguerite n'était plus à l'âge où l'on renonce à l'héroïsme.

Éliane Viennot

---

<sup>46</sup>. La lettre est autographe (Paris, BN, ms fr. 3788, f° 22).

<sup>47</sup>. Ce qui ne sous-entend pas qu'elle n'était pas fidèle en amour – la démonstration du contraire étant facile à faire – mais simplement que cet aspect n'apparaît pas ici.